



Echos et Commentaires



La cause de la Belgique

La cause de la Belgique martyre est très intéressante en elle-même et ne peut éveiller chez toute âme humaine que la plus profonde sympathie avec la plus vive admiration.

La cause de la Belgique est aussi instructive comme "pierre de touche", suivant l'expression très juste d'un article de Pertinax qu'on lira ici. Elle aide à mesurer l'idée que se font les belligérants de la justice et du droit.

Malgré la réserve obligée de son impartialité et de sa situation internationale, le Pape a cependant réclamé la libération de la Belgique avec la réparation des dommages qui lui ont été faits.

La Belgique sert à mettre en lumière la noble conduite des Alliés avant et pendant la guerre; elle sert aussi à voir le mépris du droit et de la vérité professé dès lors et depuis par l'Allemagne.

Il sera donc particulièrement intéressant de lire, sur le sort de la Belgique, les deux articles qui suivent, écrits à l'occasion des déclarations proférées le mois dernier par le Chancelier allemand sur la question belge.

L'Allemagne et la neutralité belge

Les réticences dont le comte Hertling a entouré sa pensée au sujet de la Belgique affaiblissent singulièrement aux yeux des Belges eux-mêmes, qui sont meilleurs juges que nous, la portée de sa déclaration sur "l'indépendance". La théorie du gage, *Faustpfand*, qui est la base de ce raisonnement, le vicie tout entier. Mais il ne sert à rien de dire que la thèse allemande n'est pas recevable en droit, si l'on ne distingue d'abord sur quoi elle s'appuie.

N'oublions jamais, pour commencer, que les choses ne se peignent pas à l'esprit des Allemands comme au nôtre. Vue à travers leurs lunettes, la question belge se pose ainsi: la Prusse, quoi qu'il soit arrivé, reste, de par les traités, une des puissances garantes de la neutralité belge et, par conséquent, elle prétend qu'elle a voix au chapitre où le futur statut de la Belgique sera décidé.

Si paradoxal, si scandaleux que cela soit, c'est ainsi: l'Allemagne a l'intention de s'armer des traités qu'elle a violés. Et comme les traités sont peu de chose, elle y ajoute la possession. Ne nous méprenons pas sur la théorie du gage. L'occupation de la Belgique n'est pas considérée seulement, dans le nuageux discours du comte Hertling, comme donnant à l'Allema-

gne un nantissement dont elle pourra se prévaloir à l'égard des Alliés. C'est par rapport à la Belgique elle-même que le gage doit servir.

Il s'agit sans doute de la "séparation administrative", destinée à tenir la Belgique divisée entre Flamands et Wallons, c'est-à-dire affaiblie. Il s'agit encore et peut-être surtout de son statut international. Ici, ce n'est plus un paradoxe. Nous entrons en pleine réalité. L'Allemagne désire que le futur régime de la Belgique soit la neutralité. Dans son intérêt même, pour ses plans d'avenir, elle veut restaurer cette neutralité qu'elle a foulée aux pieds, parce que la neutralité, la neutralité "garantie", servirait de prétexte à l'Allemagne pour intervenir à tout moment dans les affaires de la Belgique, parce que la neutralité serait un moyen de reprendre l'indépendance rendue.

Ce que les Allemands ne veulent pas, c'est qu'après la guerre la Belgique ait sa liberté de mouvements, c'est qu'elle puisse rester fidèle aux Alliés avec qui elle a combattu pour son existence et sa liberté. Sous le prétexte de la neutralité restaurée, l'Allemagne pourrait toujours accuser la Belgique de conspirer contre elle et, par conséquent, peser sur elle et menacer de l'envahir une seconde fois. Ce serait une intolérable servitude pour ce peuple qui a fait la preuve qu'il était une nation. Ce serait aussi le principe de chicanes et de complications nouvelles pour l'Europe.

C'est pourquoi la neutralité de 1839 a fait son temps. L'Allemagne, qui s'est chargée en 1914 de démontrer que cette neutralité était un leurre, ne pourra pas, à elle toute seule, la rétablir dans l'intérêt de ses combinaisons futures. L'indépendance de la Belgique devra être absolue.

C'est ce que les Belges comprennent mieux chaque jour. Ils sont de plus en plus nombreux à se rallier à ce que l'élite de leurs patriotes appelle, depuis longtemps déjà, une "thèse nationale". Cette thèse est devenue pour ainsi dire européenne depuis l'expérience fournie par la guerre. Une Europe dominée par ce fait essentiel, l'existence d'une grande Allemagne, n'est plus l'Europe de 1839, et elle a d'autres besoins. Une signature prussienne est le contraire d'une garantie. Une signature prussienne au bas d'un acte consacrant le statut international de la Belgique serait un scandale et une imbécilité.

Quelques jours avant que le chancelier eût prononcé son discours, le baron Beyens, dans une étude publiée par la *Revue des Deux Mondes*, avait conclu